

LES COUPS D'ÉTAT ET LES MOUVEMENTS SOCIAUX DANS
L'ESPACE MAGHREBIN – ENTRE LA SOIF DE POUVOIR
ET LA QUETE DE DEMOCRATIE

COUPS AND SOCIAL MOVEMENTS IN THE MAGHREB – BETWEEN
THE HUNGER FOR POWER AND THE QUEST FOR DEMOCRACY

Maria Adriana Țiboc (Popița)*

DOI: 10.24193/subbeuropaea.2023.1.03

Published Online: 2023-06-30

Published Print: 2023-06-30

Abstract

In any society, change and political renewal are more than necessary for a good and healthy governance. However, political alternation remains rare in Africa, particularly in French-speaking countries, fact that turned this region, at the beginning of the 2000s, into one of old, authoritarian or semi-democratic regimes not willing to give up the power. This article will focus on the types of actions (coups, revolutions, riots) that have challenged these regimes since the independence of the countries until now. We will analyze the context in which these actions emerged and the way in which they are more or less skillfully managed by the regimes.

Keywords: authoritarian regime, society, social movements, coups, the Maghreb

* Maria Adriana Țiboc (Popița) is a PhD student at the Faculty of European Studies, Babeș-Bolyai University, Cluj-Napoca, Romania.
Contact: adrianatibocp@gmail.com



Introduction

Franz Fanon observait en 1961, dans son livre *Les Damnés de la Terre*, que la libération nationale des pays colonisés ne sert que les intérêts des élites du parti. Les masses continuent à rester opprimées par ces élites « débrouillardes, malines, astucieuses », prêtes à mettre en place le pillage des ressources nationales. L'intellectuel colonisé n'a pas réussi, ni voulu, rompre avec le passé colonial, car, Fanon explique, il avait hérité de ses maîtres colons un fort sentiment d'individualisme, en gardant les conduites et les principes qu'il a acquis lors de la fréquentation de la bourgeoisie colonialiste¹. En effet, les élites post-coloniales ont réussi à créer un monde qui ressemble au monde colonial, un monde où les richesses du pays sont administrées par un groupe limité de personnes, à leur guise, où les citoyens vivent dans la pauvreté et dans la misère et où leurs droits et leurs libertés sont très limités. Ce travail essaie de montrer que, malgré le grand nombre de révoltes qui se manifestent dans cet espace contre les régimes autoritaires, le chemin qui mène à une transition démocratique est long et dur. Dans ce sens, pour comprendre les obstacles et les périls que les contestataires rencontrent lors de leurs manifestations, nous allons présenter dans la première partie de cet article le contexte historique et le cadre politique et institutionnel des pays du Maghreb dans lesquels ces révoltes éclatent. Dans la deuxième partie, nous allons analyser les principaux mouvements de contestation de cet espace magrébin et la manière dont les régimes les ont habilement contrôlés. La recherche s'appuie sur des articles et des ouvrages scientifiques qui traitent le phénomène du mouvement social dans un contexte autoritaire et en ce qui concerne l'analyse des mouvements, les sources consultées sont des articles de journaux sur le Web.

¹ Franz Fanon, *Les damnés de la terre*, dans le cadre de la Collection : Les classiques des sciences sociales, Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi, 1961, pp. 54-56.

1. Les héritages du colonialisme

Le paradoxe des mouvements de libération des pays qui ont vécu sous colonialisme est le fait que, malgré le sacrifice, malgré les promesses et les espoirs, ils n'ont pas apporté la liberté et le bien-être de la population. Le succès des luttes pour la libération réside seulement dans le fait que les pays ont acquis leur indépendance vis-à-vis du colonisateur, mais les résultats de cette indépendance étaient pour les citoyens au-dessous de leurs attentes. Cela, parce les élites africaines, selon le modèle du colonisateur, ont pris complètement possession de l'État. En effet, sous prétexte de défendre l'unité de la nouvelle Nation, qui était, au début de sa fondation, troublée par de diverses luttes internes, ces élites ont jugé nécessaire de mettre en place dès l'indépendance un régime de contrôle, avec l'appui des militaires, en instaurant ainsi le monopartisme. Elles confisquent ainsi le pouvoir, confisquent la souveraineté du peuple, promise à l'indépendance, suppriment les libertés essentielles des citoyens, telles la liberté d'expression et la liberté d'association, et mettent en place « des dictatures ou des régimes autoritaires, mi-tribaux, mi-de classe, qui craignent en permanence sécessions, coups d'État ou révoltes populaires »².

Le cas de l'Algérie est révélateur dans ce sens. Le coup de force de 1962, quand l'armée des frontières du colonel Henri Boumediene fait son entrée à Alger après plus de deux mois de combats internes, marque définitivement la fin d'une époque et le début d'une autre, celle qui va marquer très profondément l'Algérie indépendante, celle de l'autoritarisme algérien.

Mépris du peuple

On comprend donc que le post colonialisme n'est pas en rupture avec le colonialisme ; au contraire, il se trouve dans une continuité avec celui-ci, car les nouveaux dirigeants se retrouvent accaparés dans le même jeu des colonisateurs par la centralité des stratégies personnelles, par la

² Gérard Prunier, « Violence et histoire en Afrique », dans *Politique africaine - Violence et pouvoir*, no. 42, Editions Karthala, 1991, p. 11.

prédation des ressources et par la conservation du pouvoir politique à tout prix, laissant à côté le progrès et le développement des pays³. Suivant la tradition laissée par les colonisateurs, les nouveaux régimes manifestent le même mépris envers le peuple, envers les citoyens, et adoptent les mêmes stratégies - la violence et la torture - pour les réduire au silence une fois que ceux-ci se révoltent. Les nouveaux États magrébins mettent ainsi en place un nationalisme extrême qui leur permet de s'assurer la continuité. Selon ce nationalisme, les citoyens magrébins devraient faire confiance à leurs dirigeants, devraient leur être fidèles et reconnaissants pour la libération de leur pays, et par conséquent, tout élément étranger, toute personne qui contesterait le régime postcolonial devrait être éliminée. « Il faut alors éradiquer les personnes contaminées pour préserver le patriotisme originel du Maghrébin et la pureté de la communauté »⁴.

Le contrôle sur les richesses du pays

Sous le même modèle colonial, les dirigeants des pays nouvellement constitués prennent possession des richesses des pays et les distribuent à la population à leur guise. Par la privatisation imposée par les bailleurs internationaux, dans les années 1980, les dirigeants s'enrichissent en mettant en place un réseau qui fonctionne sous la base du clientélisme, de la corruption, du népotisme et de la prédation. Ce sont les clans qui gardent le pouvoir en maintenant le contrôle total sur les ressources économiques. L'autoritarisme rentier de ces pays a conduit au mal-développement du pays, en freinant l'investissement et le développement des industries⁵.

³ Mathieu Petithomme, « Regards croisés sur le colonialisme et le post colonialisme en Afrique subsaharienne », dans *Europe — Afrique : Regards croisés sur une « Europe spirituellement indéfendable*, volume 3, numéro 2, 2007 [<https://www.erudit.org/fr/revues/euro/2007-v3-n2-euro1995/017840ar/>], consulté le 30 mai 2022.

⁴ Lahouari Addi, « La torture comme pratique d'Etat dans les pays du Maghreb », dans *Régimes politiques et droits humains au Maghreb. Confluences Méditerranée*, Harmattan, 2004, p. 143.

⁵ Bichara Khader, « Printemps arabe : entre autoritarisme et démocratie », dans *Politique étrangère*, 2011, p. 830.

L'Algérie illustre parfaitement cet autoritarisme rentier. Les importantes découvertes de gisements de gaz et de pétrole, quelques années seulement avant l'indépendance, placent le pays en troisième position en Afrique, en tant que producteur de pétrole africain, derrière le Nigeria et l'Angola, parmi le top 10 des producteurs mondiaux de gaz et le premier producteur de gaz naturel du continent⁶. Juste après l'indépendance, le nouvel État algérien a tout misé sur l'essor de l'industrie, voulant amener rapidement le pays vers la modernité. Avec l'aide de Moscou, l'Algérie a choisi de suivre le modèle du développement socialiste basé sur l'industrie lourde et a mis en place une économie caractérisée par l'omniprésence de l'État dans les sphères économique, politique et social, qui ne laissait aucune place pour l'initiative privée. Par conséquent, la nationalisation des grands secteurs de production, des secteurs miniers, des banques a permis à l'État de devenir le seul employeur, l'unique propriétaire des richesses du sol et du sous-sol. Avec la nationalisation des hydrocarbures en 1971, les entreprises étrangères ne peuvent pas investir dans les activités de recherche et de production des hydrocarbures liquides qu'en association avec la Sonatrach⁷, créée le 31 décembre 1963⁸. L'administration du pays par les clans au pouvoir, à l'intérieur desquels on trouve de la compétitivité et des conflits internes, font de l'Algérie un pays rentier, qui reste dépendant en grande mesure des sources de leurs richesses. Cette distribution préférentielle de la rente laisse la voie ouverte à la corruption, non seulement dans les hautes sphères du pouvoir mais au niveau de toute la société, ce qui a favorisé la mise en place d'un système autoritaire

⁶ Aude Martin, « L'Algérie malade de son pétrole » dans *Alternatives Economiques*, 2019 [<https://www.alternatives-economiques.fr/lalgerie-malade-de-petrole/00088704>], vu le 02 juin 2022.

⁷ Sonatrach (acronyme de Société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation, et la commercialisation des hydrocarbures), est une entreprise pétrolière et gazière algérienne. C'est un acteur majeur de l'industrie pétrolière surnommé la *major africaine*.

⁸ Nuaymah Walad Amir, « Etat rentier et problématique de développement en Algérie » dans *Cahiers Politique et Droit*, 2016, p. 9.

caractérisé par l'affaiblissement des institutions civiles de l'État et la corruption politique comme mécanisme de contrôle du conflit⁹.

L'armée dans les régimes maghrébins

Si pendant la période coloniale, dans certaines régions de l'Afrique, surtout en Algérie, l'administration et l'armée constituaient les deux organismes de contrôle, après l'indépendance, l'armée continue d'être l'un des pôles du pouvoir. Selon le modèle du colonisateur qui misait sur l'armée pour mettre en place une gouvernance par la peur et par la terreur, le nouveau dirigeant africain voit dans l'armée le seul moyen d'assurer la stabilité de la nouvelle Nation. Dans ce sens, l'armée dans les pays maghrébins a un double rôle : celui de défenseur du pays, mais aussi celui de défenseur du régime instauré depuis l'indépendance¹⁰. L'alternance politique n'est pas une chose acceptable pour ces régimes et par conséquent, tout danger extérieur et intérieur doit être éliminé, réduit au silence. Avec le temps et avec une certaine démocratisation des pays, les armées sont devenues moins visibles mais plus complexes, agissant en coulisse grâce aux services secrets, aux forces spéciales, demeurant ainsi la principale armature des États¹¹.

On se rend compte ainsi que, dans ces sociétés maghrébines, les liens entre le politique et le militaire sont très étroits, étant caractérisés par une forte interdépendance. Le politique dépend du militaire pour s'assurer la stabilité et le militaire dépend du politique dans la mesure où celui-ci lui accorde des prérogatives et des privilèges qui lui permettent de rester au pouvoir. Il faut dire pourtant que dans cette relation d'interdépendance, le degré de dépendance et même la nature de cette dépendance diffèrent d'un

⁹ Mohammed Hachemaoui, « Qui gouverne (réellement) l'Algérie ? », dans *Politique africaine*, numéro 142, juin 2016, p. 173.

¹⁰ Jean-François Daguzan, « Armées et société dans le monde arabe : entre révolte et conservatisme », dans *Fondation pour la Recherche Stratégique*, 2013, p. 2.

¹¹ Philippe Hugon, Naïda Essiane Ango, « Les armées nationale africaines depuis les indépendances » Essai de périodisation et de comparaison, dans *Institut de Relations Internationales et Stratégiques*, 2018, p. 22.

État à un autre. Cette relation armée – pouvoir a donc ses particularités dans chaque pays maghrébin, particularités qui tiennent plutôt du parcours historique de chaque État. Dans le cas de la Tunisie et du Maroc, les dirigeants à vie utilisent l'armée pour garder leur statu quo, chacun à leur propre manière, tandis qu'en Algérie, l'armée se sert du politique pour rester la colonne vertébrale du régime, pour garder les rênes du pouvoir, d'où une alternance assez importante des présidents algériens depuis l'indépendance, contrairement aux autres pays du Maghreb.

En effet, parmi les trois pays du Maghreb, c'est en Algérie que l'armée joue un rôle fortement déterminant. A la fin de la longue et sanglante guerre de libération nationale, de 1954 à 1962, jouissant du prestige que lui a conféré la libération du pays, l'armée nationale et populaire algérienne s'est imposée, en tant que détentrice d'une légitimité historique, et elle a pris le contrôle du pays. Le coup d'État du colonel Boumédiène, le 19 juin 1965, installe le régime militaire et place l'armée en position de force. Les membres de la hiérarchie militaire se sont imposés comme des acteurs hégémoniques du champ politique en agissant comme des groupes de pression sur l'administration et les institutions. L'armée devient la source du pouvoir, qu'elle délègue à une élite civile aux fonctions administratives et économiques. Ce schéma organisationnel entraîne un dédoublement de la structure du pouvoir : il y a d'un côté le pouvoir informel représenté par l'armée et de l'autre côté il y a le pouvoir formel représenté par les institutions qui, elles, n'ont aucune autorité réelle¹². C'est par l'armée, grâce à l'armée et autour de l'armée que s'est constitué ce qui a les apparences d'un État. Elle a été et elle reste à l'origine de tout ce qui s'est accompli en Algérie dans ce qu'il y a de meilleur, mais aussi de pire.

Dans le cas du Maroc, à la différence de l'Algérie, l'armée n'a pas participé à la libération du pays, elle n'a donc aucune légitimité historique de la guerre d'indépendance. L'Armée de Libération du Maroc (ALM), celle

¹² Mourad Ouchichi, « Le capitalisme rentier en Algérie : approche institutionnelle », dans *Etat, Rente et Prédation, Presses de l'Ifpo*, Université de Technologie et de Sciences appliquées Libano-Française, 2016 [<https://books.openedition.org/ifpo/9585>], consulté le 17 mai 2022.

qui a aidé le roi à obtenir l'indépendance, a été démobilisée. Par conséquent, le roi a construit son armée grâce aux troupes professionnelles « indigènes » des forces françaises, auxquelles se sont rattachés les volontaires issus des troupes de l'ALM démobilisées¹³. Ainsi, la création des Forces Armées Royales, le 14 mai 1956, représente le couronnement de l'indépendance du Maroc. Sauf que, dans le cas de l'armée marocaine, comme le nom l'indique lui-même, celle-ci n'est pas au service du peuple, mais plutôt elle fait allégeance au monarque. Au cours du temps, cette armée a connu de grandes transformations. L'une de ces transformations est due aux deux tentatives de putsch, le 10 juillet 1971 et le 16 août 1972.

Ces événements ont déterminé le roi à renforcer son contrôle sur l'armée mais aussi à lui assurer un certain confort, assez suffisant, pour qu'elle ne désire plus se révolter. Une refondation des forces armées est ainsi mise en place : « le haut de la hiérarchie a été bien servi ; augmentation substantielle des salaires, logements de standing adéquats, avancement de grades circonstanciés et autres avantages non négligeables »¹⁴. Un autre événement qui a conduit à la transformation de l'armée marocaine a été la Guerre du Sahara occidental. Cette guerre a conduit l'armée à un degré de professionnalisation qui lui assure une position importante parmi les autres armées du monde arabe. Ces transformations au sein de l'armée marocaine créent un organisme assez puissant, soumis au roi et prêt à défendre sa position¹⁵.

En ce qui concerne la Tunisie, depuis l'indépendance, les militaires sont restés enfermés dans leurs casernes, marginalisés durant plusieurs décennies, sans influence visible sur le cours de la vie politique. Pourtant, dans un moment critique de la vie politique tunisienne, Ben Ali, un leader

¹³ Jean-François Daguzan, « Maghreb. Les armées en politique : des trajectoires divergentes », dans *Confluences Méditerranée*, 1999, pp. 29-30.

¹⁴ Abdellatif Mansour, « L'armée marocaine : son pouvoir réel et ses ambitions », dans *MarocHebdo*, 2011 [https://www.maghress.com/fr/marochebdo/92006], consulté le 30 mai 2022.

¹⁵ Amel Lamnaouer, « Les Forces Armées Royales du Maroc », dans *Les Champs de Mars*, 2007, pp. 132-133.

d'origine militaire, a réussi à émerger, à chasser par le coup d'État « médical » du 7 novembre 1987 le président Habib Bourguiba, le père de la nation tunisienne, autoproclamé président à vie et à s'installer à la tête du pays, mettant en place un autoritarisme policier et un régime répressif.

Pendant 23 ans, Ben Ali a gouverné avec son clan familial, et, s'appuyant sur les forces de sécurité, sur une police très forte, a réussi à se maintenir à la tête du pays et à étouffer toute révolte et voix protestataire.

Pendant cette période, il s'est imposé sur le militaire, tenant l'armée sous un contrôle strict et sous une défiance permanente¹⁶. Celle-ci était laissée hors de la distribution des richesses, avec un matériel réduit et ancien¹⁷. Cette marginalisation de l'armée, le fait qu'elle ne s'est pas impliquée dans les affaires de l'État, lui a permis de jouer un rôle crucial dans les révoltes arabes de 2010-2011.

La politique des coups d'État

Nous observons qu'en temps de crise ou lorsque l'administration et le politique donnent signe de faiblesse, c'est l'armée qui prend les choses en main. Parfois cette intervention est vouée à l'échec, comme dans le cas du Maroc avec les deux tentatives de coups d'État en 1971 et en 1972, mais d'autres fois, les militaires réussissent à s'emparer du pouvoir (Tunisie), ou même à renforcer sa position dans le régime et à éliminer ainsi toute concurrence et désobéissance (Algérie). De cette façon, la politique des coups d'État est celle utilisée par les militaires et par la police politique pour maintenir la sécurité nationale contre les menaces internes et externes.

L'une des menaces majeures qui existent dans monde arabe est celle de la montée de l'islamisme. Après les révoltes de 1988, l'Algérie s'est engagée en 1989, pour la première fois depuis son indépendance, dans un processus de démocratisation, ce qui a permis l'ascension fulgurante du

¹⁶ Jean-François Daguzan, « Armées et société dans le monde arabe : entre révolte et conservatisme », dans Fondation pour la Recherche Stratégique, 2013, p. 6.

¹⁷ Mourad Chabbi, « Armée et transition démocratique en Tunisie », dans *Politique étrangère*, 2015, pp. 106-117.

parti islamique, Le Front Islamique du Salut (FIS). Les activistes islamistes se sont imposés comme la principale force politique algérienne. Le FIS devient un mouvement social de nature populiste, ce qui lui assure le succès du 12 juin 1990, lors des élections municipales et régionales. Face à la victoire électorale du FIS¹⁸, l'armée, inquiète par son avenir et par la possible instauration d'une théocratie, intervient en force, en janvier 1992, et oblige le président en place, Chadli, qui s'apprêtait à cohabiter avec le FIS, à démissionner, ce qui met fin à l'expérience de démocratisation. Un Haut Comité d'État instaure l'état d'urgence le 11 janvier 1992 et Mohammed Boudiaf, l'un des chefs historiques du FLN, est nommé président. A la suite de l'intervention de l'armée, le gouvernement algérien a interrompu la transition démocratique et a réinstallé le régime autoritaire¹⁹.

2. S'opposer dans le Maghreb

À cause de l'autoritarisme qui s'est installé dans les pays du Maghreb, cette région est devenue celle des citoyens mécontents, jeunes diplômés chômeurs, qui vivaient dans la pauvreté et qui demandaient la justice, la liberté d'expression et la reconnaissance de leurs droits. Le vent de la mondialisation de 1990-2000 qui parcourt la planète leur donne des espoirs pour une vie meilleure. Les nouvelles techniques de communication, les réseaux sociaux, les télévisions internationales, la téléphonie mobile, deviennent les instruments des jeunes Africains dans leur lutte contre le régime. Comme ce sont des moyens que l'État ne peut pas contrôler, ils retrouvent enfin la liberté de s'exprimer en dehors de l'espace de la rue. Cela leur donne la possibilité de créer des associations, de se réunir, de se mobiliser pour contester les régimes autoritaires en place.

¹⁸ Pendant le premier tour des législatives, le 26 décembre 1991, le parti islamiste, avec 188 sièges, laissent loin derrière le FFS et le FLN.

¹⁹ Benjamin Stora, « L'amnésie algérienne », dans *Histoire coloniale et post coloniale*, 2006 [<https://histoirecoloniale.net/l-amnesie-algerienne-par-Benjamin.html>], consulté le 21 mai 2022.

Le degré de mécontentement des individus se voit par la fréquence des émeutes dans l'espace maghrébin. Ce type de manifestation, l'émeute, est caractérisée le plus souvent par la spontanéité, elle surgit comme réponse immédiate à un certain problème de société, étant « une révolte locale, ponctuelle dans l'espace et dans le temps »²⁰. Ces phénomènes, malgré leur fréquence, ne réussissent pas à se transformer en manifestations de masse, à devenir de vrais mouvements sociaux. Leur incapacité d'opérer un changement réel dans la société montre non seulement un niveau de vie très bas de la population qui se contente chaque fois avec des réalisations immédiates, mais cela montre aussi l'habileté du régime à maintenir sous le contrôle toute révolte de ce type. Les citoyens demandent du pain, du travail, des logements décentes, de l'enseignement gratuit, un meilleur système de santé et les dirigeants réagissent à toutes ces revendications soit par des actes de violence, soit par de diverses subventions et aumônes destinées à calmer pour une courte période les voix contestataires. De cette façon, ces émeutes ressemblent plutôt à des feux d'artifice qui donnent pour le moment de l'espoir, qui éclairent le cœur et l'esprit pour une très courte période de temps, mais qui, à leur extinction, laissent la société dans le noir et dans la misère.

La société civile

Il y a pourtant des cas où les revendications des protestataires ne visent plus de besoins immédiats et changent de perspective pour se diriger contre le système politique. Malgré l'autoritarisme des régimes, malgré la répression, la société maghrébine réussit à des moments à dépasser la peur et à trouver le courage pour contester le pouvoir en place et pour lui demander non seulement du pain, mais le respect des libertés des individus aussi. Ce courage mène à ce que Bayart appelle la « revanche »

²⁰ René Gallissot, « Les émeutes, phénomène cyclique au Maghreb : rupture ou reconduction du système politique », dans *Nakala. Rubrique : Etudes thématiques, Centre national de la recherche scientifique, Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman, 2022*, p. 30.

des sociétés africaines. La société civile prouve ainsi son existence et sa véridicité au moment où elle réagit contre l'État, au moment où elle le confronte et tente de contrecarrer la tentative de totalisation de celui-ci²¹.

Pourtant, même si la société civile réussit, à des moments, à contester le régime, le manque de libertés démocratiques ne lui donne pas d'autonomie par rapport à l'État. Ainsi, elle reste faible et soumise aux forces armées et aux institutions militaires. En effet, sans la liberté d'expression, la liberté d'association et la liberté de choisir un représentant politique, la société civile n'a aucune force réelle, aucune consistance, elle n'arrive pas à devenir un contre-pouvoir important, mais tout au contraire, elle n'est qu'un autre instrument de l'État, que celui-ci peut utiliser pour ses propres fins.

Chaque révolte implique donc un rapport de force entre la société et le pouvoir central. Chaque contestation montre que la balance entre les deux acteurs est à tel point déséquilibrée que des tensions insupportables poussent une partie de ces derniers à agir pour rétablir un équilibre. Mais dans les pays où les dirigeants autoritaires s'accrochent au pouvoir désespérément, où tout danger est vite écarté et éliminé et où la société civile n'a pas de force réelle à changer la situation politique, cet équilibre est rétabli, d'une manière artificielle, par les élites qui se trouvent à l'intérieur du régime : soit par l'achat de la paix, soit par la répression, soit par des coups d'État cachés.

L'achat de la paix sociale

Un élément important dans la gestion des protestations populaires constitue la redistribution préférentielle des ressources de la richesse des pays, ce qui donne la possibilité au régime non seulement d'acheter la paix et le silence social, mais la complicité et le silence des élites aussi. Ces ressources permettent au régime de mettre en place une politique

²¹ Jean-François Bayart, « Les sociétés africaines face à l'Etat », dans *Pouvoirs, Revue française d'études constitutionnelles et politiques - Les pouvoirs africains*, numéro 25, 1983, pp. 36-37.

populiste, une politique de l'aumône qui lui assure non seulement la stabilité mais lui permet de conserver la légitimité. Le régime fait ainsi recours aux subventions, à un nombre important de mesures sociales : aide au logement, augmentation de salaires, des retraites aux transferts sociaux pour calmer et contrôler les mouvements sociaux. Dans le cas de l'Algérie, l'ère Bouteflika a coïncidé avec une augmentation continue des prix du pétrole et, pendant ses trois premiers mandats (1999-2014), le pays a connu une prospérité croissante²². De cette façon, cette politique de l'aumône dans le contexte d'une stabilité économique que connaissait l'Algérie pendant les Printemps arabes, a permis à l'État algérien de limiter l'ampleur des contestations sur le territoire de l'Algérie. Cet achat de la paix sociale par des subventions et des investissements dans les infrastructures et par la création des milliers de nouveaux emplois a donné une sécurité économique à de nombreux Algériens, ce qui a offert aussi au régime algérien de la stabilité à un moment où tout s'écroulait autour de lui²³.

La répression des forces armées

À part l'achat de la paix sociale, un autre moyen que le régime utilise pour calmer les voix contestataires est la violence. L'Algérie connaît une histoire assez tourmentée, les mobilisations et les protestations étant non seulement assez fréquentes dans ce pays, mais elles sont caractérisées le plus souvent par des violences extrêmes. Sur le modèle de la lutte violente pour la libération nationale, les mouvements sociaux algériens d'après l'indépendance connaissent plus ou moins violemment la répression de l'armée. La crise économique et sociale connue par l'Algérie en 1988 a déclenché les émeutes d'octobre, lorsque des milliers de personnes sont descendues dans la rue pour manifester contre la hausse des prix, le chômage et les mesures d'austérité. Le pays n'avait pas connu des émeutes

²² « Surmonter la paralysie économique de l'Algérie », le 18 novembre 2018, Report n. 194/, Middle East and North Africa, <https://www.crisisgroup.org/fr/middle-east-north-africa/north-africa/algeria/192-breaking-algerias-economic-paralysis>, consulté le 5 mai 2022.

²³ Akram Belkaïd, « L'Algérie, une exception en marge du Printemps arabe », dans *Les Cahiers de l'Orient, Centre d'études et de recherches sur le Proche-Orient*, 2012, p. 145.

de cette ampleur depuis son indépendance et le bilan officiel s'élevé à 500 morts²⁴. Après le coup d'Etat de janvier 1992, le nouveau président ordonne une vague de répression sans précédent contre les islamistes qui veulent arriver au pouvoir. Cette guerre entre les terroristes islamistes et l'Armée algérienne, souvent appelée la « seconde guerre d'Algérie », a fait près de 150.000 morts entre 1991 et 2001 et a été caractérisée par des assassinats d'intellectuels, de magistrats ou de policiers, d'arrestations en masse et exécutions de militants islamistes, d'enlèvements et de meurtres d'étrangers, de grands massacres, d'affrontements armés²⁵. C'était la « décennie noire » de l'Algérie, la décennie du terrorisme.

Les autres pays du Maghreb recourent eux-aussi à la violence quand la structure et la stabilité des régimes sont mises en péril. Selon l'exemple de la Tunisie, lors des Printemps arabes, le peuple marocain réagit lui-aussi.

Dans les années 2010, le Maroc connaissait une grande précarité sociale, le fossé entre les riches et les pauvres se creusait de plus en plus et le chômage très élevé touchait en principal la population active des villes, la majorité étant des jeunes²⁶. Dans ces conditions, à partir de février 2011, se met en place le mouvement de protestation, le Mouvement du 20 février pour le changement (M20F). Les Marocains sortaient dans les rues tous les 20 du mois, mais, contrairement à la Tunisie, le mouvement n'a rassemblé que 350 000 personnes, aux moments les plus critiques, dans une cinquantaine de villes du pays, principalement à Rabat et à Casablanca²⁷.

²⁴ Julien Rocherieux, « Evolution de l'Algérie depuis l'indépendance » dans *Sud/Nord*, numéro 14, ERES, 2001, p. 41.

²⁵ Benjamin Stora, « L'amnésie algérienne », dans *Histoire coloniale et post coloniale*, 2006 [<https://histoirecoloniale.net/l-amnesie-algerienne-par-Benjamin.html>], consulté le 21 mai 2022.

²⁶ Myriam Catusse, « Le social : une affaire d'Etat dans le Maroc de Mohammed VI », dans *Confluences Méditerranée*, Harmattan, 2011, p. 67.

²⁷ Aude Mazoue, « Maroc : le Mouvement du 20-février "n'a pas été massif mais a entraîné des changements de société" » dans *France 24*, 2021 [<https://www.france24.com/fr/afrique/20210220-maroc-le-mouvement-du-20-f%C3%A9vrier-n-a-pas-%C3%A9t%C3%A9-massif-mais-a-entra%C3%AEn%C3%A9-des-changements-de-soci%C3%A9t%C3%A9>] consulté le 03 juin 2022.

Ce mouvement est organisé par des jeunes issus de toutes les classes sociales qui s'érigent contre la corruption, contre la pauvreté et demandent la poursuite du processus de démocratisation, annoncé par le roi Mohammed VI au moment de son accession au trône²⁸. Pour calmer les protestations, le roi annonce des intentions réformistes, parmi lesquelles la préparation d'une nouvelle constitution. Mais les manifestants critiquent cette réforme constitutionnelle qui ne fait que perpétuer le régime en place.

Par conséquent, pendant les manifestations d'avril et de mai, les protestataires demandent la chute du régime et du roi et avec cela la transition vers un régime républicain. A partir de ce moment, le mouvement, avec ses revendications radicales, devient l'ennemi principal du pouvoir royal et connaît, par conséquent, une violente répression de la part des forces armées, ce qui met fin aux Printemps arabes du Maroc²⁹.

Des coups d'Etat cachés ?

Nous observons ainsi, que dans des moments de grande tension sociale, si les liens entre l'armée et le dirigeant sont assez forts, l'armée agit en tant que défenseur de celui-ci. C'est le cas du Maroc présenté plus haut, où, face aux demandes démocratiques des protestataires, face à leur désir de changement du régime, ce sont les forces armées qui interviennent lorsque les solutions pacifiques proposées par ce régime n'ont plus d'effet.

Mais s'il y a des disputes internes au sein du régime, si les ambitions de certaines élites deviennent de plus en plus grandes, c'est aux moments de crises sociales que les militaires profitent de l'opportunité pour tourner le dos au dirigeant et pour se mettre ainsi en position de force. En plus, si les revendications des protestataires ne sont pas encadrées par une société civile forte et indépendante, si ces protestataires ne sont pas

²⁸ Mansouria Mokhefi, (2012), « Maghreb : Révolutions inachevées ? », dans *Politique étrangère*, Institut français des relations internationales, 2012, p. 76.

²⁹ Adil Moustouai Srhir, « Le mouvement 20 Février au Maroc entre l'autolégitimation et la délégitimation de l'Etat : Une analyse critique du discours », *Nómadas. Critical Journal of Social and Juridical Sciences*, 39(3), 2015, pp. 118-124.

protégés par des associations puissantes et se retrouvent seuls face aux militaires, ces révoltes arrivent à être exploitées par une partie de la coalition dirigeante, par ces élites mécontentes peut-être de la redistribution des richesses du pays. C'est ce qui s'est passé en Tunisie et en Algérie.

Lors des Printemps Arabes, la Tunisie a connu des manifestations massives dans toutes les villes du pays. La population tunisienne a atteint le niveau maximum de résistance, le mécontentement social s'était généralisé. Dans ces conditions, la population tunisienne s'est élevée contre la pauvreté, contre le chômage, contre la corruption et la tyrannie du régime Ben Ali et son clan Trabelsi. La chute du président a été possible car, l'armée tunisienne, marginalisée depuis des années, s'est désolidarisée de la police, s'est désolidarisée du président, en refusant de réprimer les soulèvements populaires en Tunisie. Le refus du chef d'état-major de l'armée de Terre, Rachid Ammar, de s'unir avec les forces de polices fidèles au président Ben Ali, son refus de tirer sur les manifestants a donné du courage à la population qui a commencé, à partir de ce moment, à envahir les rues dans un très grand nombre. Ces manifestations d'ampleur ont contribué pleinement à la chute du président, car face aux révoltes massives, le président dut abandonner le pouvoir le 14 janvier 2011³⁰.

Une autre révolution maghrébine par laquelle l'armée a réussi à faire démissionner un président connu par sa longévité est la *hirak* algérien de 2019. Dans un contexte socio-économique précaire, le chômage de masse, la hausse des prix à la consommation, la dévaluation progressive de la monnaie nationale, l'annonce d'une nouvelle candidature d'Abdelaziz Bouteflika, la cinquième, est devenue la goutte qui a réveillé le peuple et qui a déclenché le 22 février 2019 la révolte générale³¹. L'expérience des révoltes populaires précédentes qui ont été vouées à l'échec car les

³⁰ Vincent Geisser, Abir Kréfa, « L'uniforme ne fait plus le régime, les militaires arabes face aux « révolutions », dans *Revue internationale et stratégique*, vol. 83, numéro 3, 2011, p. 99.

³¹ Naoual Belakhdar, « "L'Indépendance, c'est maintenant !" Réflexion sur le soulèvement populaire en Algérie », dans *L'Année du Maghreb*, Dossier spécial : Quand l'Algérie proteste, numéro 21, 2019, p. 106.

protestataires n'arrivaient pas à converger leurs demandes, permettant ainsi aux gouvernants de les tenir sous le contrôle, a fait comprendre aux Algériens qu'ils devaient changer de stratégie. Ainsi, au cours de quelques semaines le *hirak* est devenu un mouvement intelligent, une mobilisation citoyenne de grande ampleur qui visait à bousculer toutes les règles du pays, qui n'avancait pas de revendications sociales ou économiques qui supposeraient une reconnaissance de la légitimité du pouvoir en place et qui n'apporteraient que des solutions à court terme³². Cette fois-ci, le mouvement proposait la mise en place d'une révolution car il demandait un changement radical du régime, le départ des acteurs du système algérien hérité de la guerre de libération et avec cela une transition à la démocratie et à l'État de droit. Face à cette masse révoltée, le pouvoir a dû trouver des solutions. Ainsi, le chef d'état-major de l'armée, Gaid Salah, a adopté un discours conciliant et a annoncé que l'armée « partageait » avec le peuple « les mêmes valeurs et principes »³³. En outre, pour sauvegarder le système avec son armée, il a décidé de se retourner contre son allié depuis des années, le président Bouteflika, et de le sacrifier, ensemble avec son clan familial, espérant de cette façon se positionner à côté du peuple mécontent.

Pour comprendre ce jeu de l'armée algérienne, il faut préciser qu'à l'arrivée au pouvoir en 1999 d'Abdelaziz Bouteflika, l'armée et les services de sécurité étaient depuis longtemps dans une position supérieure vis-à-vis de la présidence, et, dans ce contexte, Bouteflika déclarait qu'il ne voulait pas être un « trois quarts de président »³⁴. Par conséquent, il commença à

³² Maria Adriana Țiboc, « Le discours du *hirak* algérien » in Sergiu Mișcoiu, Cristian Preda, Andreea Bianca Urs, Dominica Gorovei (dir.), *Systèmes politiques et dynamiques conflictuelles en Afrique – Quel impact pour la mondialisation ?*, Paris : Les éditions du Cerf, 2022, p. 202.

³³ Ali Boukhlef, « Gaïd Salah souligne “une vision commune entre le peuple et l'armée” », dans *Liberté Algérie*, 2019, [<https://liberte-algerie.com/actualite/gaid-salah-souligne-une-vision-commune-entre-le-peuple-et-larmee-311310>], consulté le 10 juin 2022.

³⁴ Faÿçal Métaoui, « Algérie : les hommes clés du « système », dans *Le Parisien*, 2019, [<http://www.leparisien.fr/international/algerie-les-hommes-cles-du-systeme-qui-gouverne-01-03-2019-8023161.php>], consulté le 05 juin 2022.

faire tout le possible pour renforcer les pouvoirs de la présidence et pour instaurer une supériorité des structures politiques sur les structures militaires, en amendant la Constitution à deux reprises et en réduisant progressivement et considérablement l'influence des militaires sur la vie politique. Ainsi, pendant les années de son mandat, Bouteflika a renforcé sa position et son influence en nommant ses proches à la tête des institutions civiles et en facilitant l'émergence d'une nouvelle classe d'hommes d'affaires, à sa main. Cette confrontation entre le militaire et la présidence culmina, en 2015, avec la « mise à la retraite » du général des corps d'armée, Mohamed Médiène, dit Toufik, l'omnipotent directeur du Département du renseignement et de la sécurité (le DRS) depuis 25 ans³⁵.

Comme le *hirak* est apparu au moment où se posait le problème de la succession du président Bouteflika, l'armée est intervenue à la fois pour préserver ses intérêts dans la transition politique et pour empêcher aussi une dérive populaire qui aurait changé l'équilibre politique du pays. Ainsi, avec la « démission » du président, le 2 avril, suivie d'arrestations importantes des personnalités du clan Bouteflika, l'armée revient en première ligne. En plus, lors de la présidentielle du 12 décembre, l'armée impose son candidat, Abdelmadjid Tebboune, un ancien Premier ministre d'Abdelaziz Bouteflika, un homme du régime, qui est élu dès le premier tour. Il est un président sans légitimité démocratique, un président que les Algériens refusent de reconnaître comme tel. En profitant ainsi de la révolte populaire, l'armée a réussi à rester la structure dure, faisant des changements « de surface », tout en gardant les rênes du pouvoir. Dans un pays où, au cours du temps, les coups d'État constituaient l'arme la plus utilisée du régime, la démission forcée du président Bouteflika et le retour de l'armée en position de force marquent des indices témoignant un autre coup d'État opéré par l'appareil militaire algérien.

³⁵ Farid Alilat, « Algérie : Mohamed Médiène, la chute de Mystère », dans *Jeune Afrique*, 2015, [<https://www.jeuneafrique.com/mag/265703/politique/algerie-mohamed-mediene-la-chute-de-mystere-t/>], consulté le 16 mai 2022.

Conclusions

Au cours de notre analyse, nous avons observé qu'il y a deux rapports de forces qui maintiennent la région maghrébine dans un permanent état de conflit et de tensions. D'un côté, il y a le rapport armée-État. Quand ce rapport est assez tendu, les révoltes populaires sont le plus souvent récupérées par les militaires pour une réorganisation du pouvoir à leur guise. D'un autre côté, il y a le rapport société-État. Les protestations sociales n'expriment pas seulement le mécontentement de la population, mais elles montrent aussi un grand écart entre l'État et la société. Le peuple cherche la démocratie, cherche à avoir des droits démocratiques, cherche sa part de la richesse du pays, mais cette quête rencontre d'une manière brutale la soif du pouvoir des élites dirigeantes.

Pourtant, malgré les répressions violentes, malgré les divers jeux du régime pour rester au pouvoir, il est important que la population ne cesse pas de lutter pour ses droits³⁶. Un seul événement social, une seule manifestation populaire, aussi massive qu'elle puisse l'être, n'est pas capable de renverser tout un régime bien implanté dans la tradition politique du pays. Ce qui est important, c'est que les gens se révoltent, que la société demande ses droits, qu'elle ne cesse pas de s'opposer à ces régimes autoritaires, coûte que coûte. Grâce à toutes ces émeutes, grâce aux révoltes plus ou moins violentes, aux protestations plus ou moins organisées, aux mouvements sociaux plus ou moins massifs qui fragilisent peu à peu les régimes, toute une révolution se met en place.

³⁶ V. également, Sergiu Mișcoiu « Du récit des conflits au conflit des récits : Raconter les politiques conflictuelles en Afrique », in : Simona Jișa, Sergiu Mișcoiu et Modibo Diarra (dir.), *Raconter les politiques conflictuelles en Afrique. Regards croisés*, Paris, Editions du Cerf, 2021, pp. 3-9

Bibliographie :

1. Addi, Lahouari (2004), « La torture comme pratique d'Etat dans les pays du Maghreb », dans *Régimes politiques et droits humains au Maghreb. Confluences Méditerranée*, Harmattan, 141-153
2. Alilat, Farid (2015), « Algérie : Mohamed Mediène, la chute de Mystère », dans *Jeune Afrique*, [https://www.jeuneafrique.com/mag/265703/politique/algerie-mohamed-mediene-la-chute-de-mystere-t/], consulté le 16 mai 2022
3. Bayart, Jean-François (1983), « Les sociétés africaines face à l'Etat », dans *Pouvoirs*, Revue française d'études constitutionnelles et politiques, numéro 25- Les pouvoirs africains, 23-39
4. Belakhdar, Naoual (2019), « "L'Indépendance, c'est maintenant !" Réflexion sur le soulèvement populaire en Algérie », dans *L'Année du Maghreb, Dossier spécial : Quand l'Algérie proteste*, numéro 21, 105-116
5. Belkaïd, Akram (2012), « L'Algérie, une exception en marge du Printemps arabe », dans *Les Cahiers de l'Orient*, Centre d'études et de recherches sur le Proche-Orient, 141-150
6. Boukhlef, Ali (2019), « Gaïd Salah souligne "une vision commune entre le peuple et l'armée" », dans *Liberté Algérie*, [https://liberte-algerie.com/actualite/gaid-salah-souligne-une-vision-commune-entre-le-peuple-et-larmee-311310], consulté le 10 juin 2022
7. Catusse, Myriam (2011), « Le social : une affaire d'Etat dans le Maroc de Mohammed VI », dans *Confluences Méditerranée*, Harmattan, 63-76
8. Chabbi, Mourad (2015), « Armée et transition démocratique en Tunisie », dans *Politique étrangère*, 103-113
9. Daguzan, Jean-François (2013), « Armées et société dans le monde arabe : entre révolte et conservatisme », dans *Fondation pour la Recherche Stratégique*, 1-14

10. Daguzan, Jean-François (1999), « Maghreb. Les armées en politique : des trajectoires divergentes », dans *Confluences Méditerranée*, 21-38
11. Fanon, Frantz (1962), *Les damnés de la terre*, 1961, Dans le cadre de la Collection : Les classiques des sciences sociales, Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
12. Gallissot, René (2022), « Les émeutes, phénomène cyclique au Maghreb : rupture ou reconduction du système politique », dans *Nakala. Rubrique : Etudes thématiques*, Centre national de la recherche scientifique, Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman, 29-39
13. Geisser, Vincent et Kréfa, Abir (2011), « L'uniforme ne fait plus le régime, les militaires arabes face aux « révolutions », dans *Revue internationale et stratégique*, vol. 83, numéro 3, 93-102
14. Guèye, Babacar (2009), « La démocratie en Afrique : succès et résistances », dans *Pouvoirs*, numéro 129, Le Seuil, 5-26
15. Hachemaoui, Mohammed (2016), « Qui gouverne (réellement) l'Algérie ? », dans *Politique africaine*, numéro 142, 169-190
16. Hugon, Philippe et Essiane Ango, Naïda (2018), « Les armées nationale africaines depuis les indépendances » Essai de périodisation et de comparaison, dans *Institut de Relations Internationales et Stratégiques*, 1-60
17. Khader, Bichara (2011), « Printemps arabe : entre autoritarisme et démocratie », dans *Politique étrangère*, 825-838
18. Lamnaouer, Amel (2007), « Les Forces Armées Royales du Maroc », dans *Les Champs de Mars*, 119-138
19. Mansour, Abdellatif (2011), « L'armée marocaine : son pouvoir réel et ses ambitions », dans *MarocHebdo*, [<https://www.maghress.com/fr/marochebdo/92006>], consulté le 30 mai 2022

20. Martin, Aude (2019), « L'Algérie malade de son pétrole » dans *Alternatives Economiques*,
[<https://www.alternatives-economiques.fr/lalgerie-malade-de-petrole/00088704>], consulté le 02 juin 2022
21. Martinez, Luis (2012), « Injustices sociales et contestations politiques au Maghreb », dans CERISCOPE Pauvreté,
[<http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content/part3/injustices-sociales-et-contestations-politiques-au-maghreb>], consulté le 06 juin 2022
22. Mazoue, Aude (2021), « Maroc : le Mouvement du 20-février "n'a pas été massif mais a entraîné des changements de société" » dans France 24, [<https://www.france24.com/fr/afrique/20210220-maroc-le-mouvement-du-20-f%C3%A9vrier-n-a-pas-%C3%A9t%C3%A9-massif-mais-a-entra%C3%AEn%C3%A9-des-changements-de-soci%C3%A9t%C3%A9>], consulté le 03 juin 2022
23. Métaoui, Fayçal (2019), « Algérie : les hommes clés du « système », dans *Le Parisien*, [<http://www.leparisien.fr/international/algerie-les-hommes-cles-du-systeme-qui-gouverne-01-03-2019-8023161.php>], consulté le 05 juin 2022
24. Mișcoiu, Sergiu (2021), « Du récit des conflits au conflit des récits : Raconter les politiques conflictuelles en Afrique », in : Simona Jișa, Sergiu Mișcoiu et Modibo Diarra (dir.), *Raconter les politiques conflictuelles en Afrique. Regards croisés*, Paris, Editions du Cerf.
25. Mokhefi, Mansouria (2012), « Maghreb : Révolutions inachevées ? », dans *Politique étrangère*, Institut français des relations internationales, 71-83
26. Otayek, René (2002), « Vu d'Afrique. Société civile et démocratie. De l'utilité du regard décentré », dans *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 9, 193-212

27. Ouchichi, Mourad (2016), « Le capitalisme rentier en Algérie : approche institutionnelle », dans *Etat, Rente et Prédation*, Presses de l'Ifpo, Université de Technologie et de Sciences appliquées Libano-Française, [<https://books.openedition.org/ifpo/9585>], consulté le 17 mai 2022
28. Petithomme, Mathieu (2007), « Regards croisés sur le colonialisme et le post colonialisme en Afrique subsaharienne », dans *Europe – Afrique : Regards croisés sur une « Europe spirituellement indéfendable*, Volume 3, numéro 2, [<https://www.erudit.org/fr/revues/euro/2007-v3-n2-euro1995/017840ar/>], consulté le 30 mai 2022
29. Prunier, Gérard (1991), « Violence et histoire en Afrique », dans *Politique africaine - Violence et pouvoir*, numéro 42, Editions Karthala, 9-14
30. Rocherieux, Julien (2001), « Evolution de l'Algérie depuis l'indépendance » dans *Sud/Nord*, numéro 14, ERES, 27-50
31. Srhir, Adil Moustauoui (2015), « Le mouvement 20 Février au Maroc entre l'autolégitimation et la délégitimation de l'Etat : Une analyse critique du discours », dans *Nómadas. Critical Journal of Social and Juridical Sciences*, 39(3), 111-132
32. Stora, Benjamin (2006), « L'amnésie algérienne », dans *Histoire coloniale et post coloniale*, [<https://histoirecoloniale.net/l-amnesie-algerienne-par-Benjamin.html>], consulté le 21 mai 2022
33. Țiboc, Maria Adriana (2022), « Le discours du hirak algérien » in Sergiu Mișcoiu, Cristian Preda, Andreea Bianca Urs, Dominica Gorovei (dir.), *Systèmes politiques et dynamiques conflictuelles en Afrique – Quel impact pour la mondialisation ?*, Paris : Les éditions du Cerf, 2022, pp. 193-207
34. Walad Amir, Nuaymah (2016), « Etat rentier et problématique de développement en Algérie » dans *Cahiers Politique et Droit*, 1-14
35. Werenfels, Isabelle (2007), *Managing instability in Algeria – elites and political change since 1995*, Routledge

36. *** « Surmonter la paralysie économique de l'Algérie », 2018, dans *International Crisis Group*, Report n. 194, Middle East and North Africa, [<https://www.crisisgroup.org/fr/middle-east-north-africa/north-africa/algeria/192-breaking-algerias-economic-paralysis>], consulté le 23 mai 2022
37. *** « L'armée "garante de la révolution, fidèle à la Constitution" », 2011, dans *La Dépêche*, [<https://www.ladepeche.fr/article/2011/01/24/998077-l-armee-garante-de-la-revolution-fidele-a-la-constitution.html>], consulté le 25 mai 2022.